



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 9 décembre 2021
PRESIDENCE : Madame Maeva Baenteli

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 07/2021 concernant le :

Budget de fonctionnement 2022

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 07/2021 par :

OUI : 32, NON : 0, ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 9 décembre 2021

La Présidente
Maeva Baenteli



La Secrétaire
Déborah Pernet